

# WALLONIE SANTÉ N°3, 2012

Publications partagées

SPW | Éditions - IWEPS

TOUT SAVOIR

Santé



## Les pollutions intérieures et les services d'analyse des milieux intérieurs (SAMI)

### Enquête auprès des médecins généralistes wallons

Concertation des observatoires de la santé de Wallonie

- Province du Brabant Wallon-Direction d'administration de la cohésion sociale et de la santé,
- Observatoire de la Santé du Hainaut,
- Province de Liège-Santé et qualité de vie,
- Observatoire de la santé de la Province du Luxembourg,
- Observatoire de la santé du social et du Logement de la Province de Namur
- Observatoire Wallon de la Santé



Wallonie

## TABLE DES MATIERES

---

REMERCIEMENTS, REFERENCES ET COLOPHON	2
TABLE DES MATIERES	2
1. INTRODUCTION	3
2. MATERIEL & METHODE	3
3. RESULTATS COMMENTES	4
4. DISCUSSION ET CONCLUSIONS	17
5. CONTACTS	19

## REMERCIEMENTS

---

Nous tenons à remercier tous les médecins généralistes ayant accepté de participer ainsi que les enquêteurs et enquêtrices.

## COLOPHON

---

### Coordination

Patricia Deckers et Frédéric De Ceulaer

### Préparation du protocole et relectures

Véronique Tellier, Christian Massot, Patricia Deckers, Frédéric De Ceulaer

### Analyse et rédaction

Charles-Henri Boeur, Frédéric De Ceulaer, Marie Thys

### Relectures

Paul Berra, Charles-Henri Boeur, Cédric Byl, Stéphanie Com-père, Patricia Deckers, Frédéric De Ceulaer, Christian Massot, Véronique Tellier et les membres du comité d'accompagnement de la convention Wallonie-association des provinces wallonnes.

### Mise en pages :

David Vassart, Département de la Communication - SPW

### Crédit photos :

Sami de la province de Namur  
LPI de la province du Hainaut  
Jean-Louis Carpentier - SPW

### Enquêtes

**Brabant wallon** : Fabian Brasseur, Viviane Demortier,  
François Jacobs, Joëlle Van Espen

**Hainaut** : Sylvie Brohé, Bernadette Dubois, Catherine Grégoire,  
Martine Hautain, Nicole Thauvoye

**Liège** : Sabrina Tombeux, Brigitte Zegels, Nathalie Vandeburie,  
Marie-Charlotte Henri de Generet

**Namur** : Laurent Mauguit, Jonathan Sanglier, Marie Thys,  
Nadège Fivet, Frédérick Mauguit

**Luxembourg** : Jacqueline Danhaive, Nadine Defechereux



## 1. INTRODUCTION

«L'environnement est la clé d'une meilleure santé» a déclaré l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) à la Conférence ministérielle «Santé et environnement» à Londres en 1999.

Le rôle de l'environnement dans l'apparition ou le déclenchement de certaines pathologies ne fait en effet plus de doute, et des liens ont pu être établis entre certains symptômes pathologiques et des indicateurs de pollution, qu'elle soit chimique, biologique ou physique.

Les polluants intérieurs peuvent également avoir des conséquences non négligeables sur la santé. Ils sont notamment régulièrement incriminés dans l'apparition de symptômes divers ou l'exacerbation de problèmes existants touchant essentiellement le système respiratoire, ainsi que dans l'augmentation des allergies. Par ailleurs, l'OMS classe la pollution de l'air à l'intérieur des habitations au huitième rang des facteurs de risque à l'origine de problèmes de santé.

Face à ces constats, les provinces wallonnes ont mis sur pied, au début des années 2000, des services d'analyse des milieux intérieurs (appelé SAMI ou LPI selon les provinces). Ces services travaillent exclusivement sur demande médicale et s'adressent, gratuitement, aux personnes souffrant de pathologies potentiellement en lien avec leur habitat.

La mission des SAMI/LPI consiste à rechercher au domicile des patients concernés les sources de pollution susceptibles d'influencer leur santé. A l'issue de la visite, un rapport détaillé est transmis au médecin. Il reprend les observations et résultats des analyses effectuées, ainsi que des conseils pour remédier au problème de santé du patient et améliorer la qualité de l'air intérieur.

Les SAMI/LPI ont également dans leurs missions la détection du radon, pour lequel des campagnes, en collaboration avec l'Agence Fédérale de Contrôle Nucléaire (AFCN) ou non (Namur), sont organisées dans les communes à risque(ou sur l'ensemble du territoire pour la Province de Namur).

Après une dizaine d'années de fonctionnement, il apparaissait intéressant pour les SAMI/LPI de faire le point sur la connaissance des médecins généralistes par rapport à la thématique des polluants intérieurs, mais aussi sur leur connaissance et degré de satisfaction quant aux services proposés.

Dans ce cadre, la Concertation des Observatoires de la Santé de Wallonie (Observatoire wallon de la Santé et les 5 observatoires provinciaux) a mené, de concert, une enquête téléphonique auprès des médecins généralistes. Celle-ci fut également l'occasion d'identifier les canaux de communication privilégiés à utiliser entre les SAMI/LPI et les médecins.

## 2. MATÉRIEL & MÉTHODE

L'enquête s'est déroulée par téléphone entre juin et décembre 2011 (voir protocole en annexe 1). Les médecins ont été contactés durant les heures de bureau. S'ils étaient indisponibles sur le moment, un rendez-vous à leur meilleure convenance était fixé (soir, très tôt le matin...).

Pour la composition de l'échantillon, chaque Province s'est adressée à l'ordre provincial couvrant son territoire afin d'obtenir une liste la plus complète possible des médecins. Chaque Province a ensuite calculé un pas pour constituer un échantillon de 200 personnes par la méthode de l'échantillonnage aléatoire systématique.

Les médecins ont été rangés suivant le code postal des communes fusionnées classées par ordre de taille de population. Cette méthode suit le même principe que celle utilisée dans le cadre de l'enquête nationale de santé. Elle accorde plus de poids aux grandes entités mais assure qu'au moins quelques petites communes soient néanmoins représentées. Les médecins portant un numéro multiple du pas obtenu composent alors l'échantillon.

Le critère d'éligibilité était unique : le médecin interrogé devait toujours exercer la médecine générale à titre principal. Lorsque ce n'était pas/plus le cas, que le médecin était injoignable (après au moins 5 essais infructueux) ou s'il refusait de répondre, il était alors remplacé par le suivant sur la liste globale.

Le questionnaire a été pré-testé avant le début de l'enquête et n'a fait l'objet que de modifications mineures. Le temps nécessaire pour y répondre a été estimé entre 2 et 5 minutes.

3696 appels téléphoniques ont été passés pour 764 interviews réalisées. Le nombre de médecins ayant refusé de participer à l'enquête (voir tableau 1) varie d'une province à l'autre : il est proportionnellement plus élevé en Brabant et plus faible dans les provinces du Luxembourg et de Namur.

Les différences entre provinces par rapport au nombre de coups de téléphone nécessaires pour remplir un questionnaire peuvent également s'expliquer, en partie, par la manière de traiter les listes pour en retirer les médecins n'exerçant plus la médecine générale avant de procéder au tirage de l'échantillon.

► **Tableau 1. Répartition des appels téléphoniques et interviews effectués**

PROVINCE	base d'échantillonnage	Nombre d'appels téléphoniques	Nombre d'entretiens	Nombre de Refus	Nombre d'appels nécessaires pour 1 entretien réalisé
Brabant wallon	496	578	86	82	6,7
Hainaut	1710	904	200	87	4,5
Liège	2319	1183	193	88	6,1
Luxembourg	409	403	153	27	2,6
Namur	881	628	132	36	4,8

## 3. RÉSULTATS COMMENTÉS

### 3.1. PRÉSENTATION DE L'ÉCHANTILLON

764 médecins dont une majorité d'hommes (64,4 %), ont accepté de répondre à l'enquête (tableau 2). Ils sont âgés de 25 à 84 ans. 50 % d'entre eux ayant 53 ans ou plus.

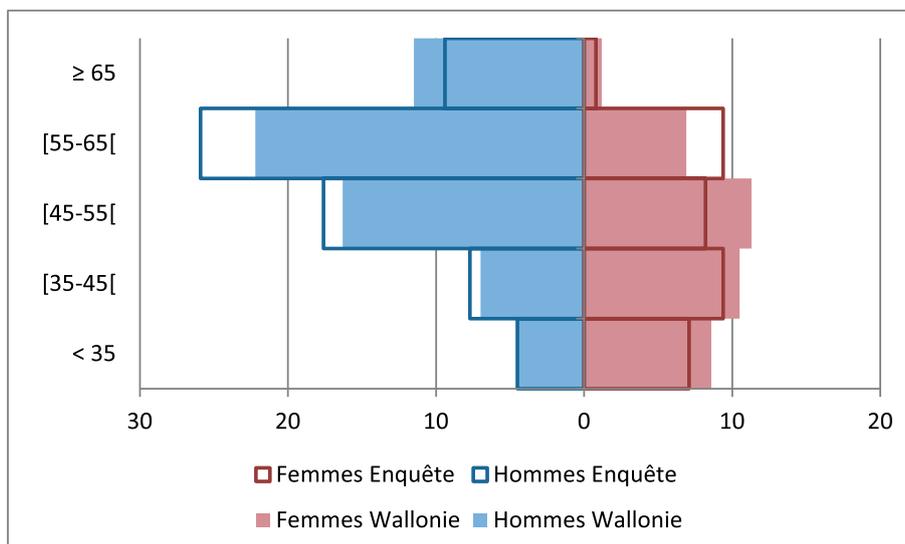
► **Tableau 2. Répartition des appels téléphoniques et interviews effectués**

Variabiles	n	%
<b>PROVINCE</b>	<b>N=764</b>	
Brabant wallon	86	11,3
Hainaut	200	26,2
Liège	193	25,3
Luxembourg	153	20,1
Namur	132	17,3
<b>AGE (Années)</b>	<b>N=743</b>	
< 35	87	11,7
[35-45[	125	16,8
[45-55[	194	26,1
[55-65[	263	35,4
≥ 65	74	10,0
<b>SEXE</b>	<b>N=736</b>	
Femmes	262	35,6
Hommes	474	64,4

En comparaison avec l'ensemble des médecins généralistes répertoriés en Wallonie selon l'INAMI, on n'observe pas de différence par rapport à la répartition hommes/femmes mais bien par rapport à l'âge.

Il faut cependant considérer que la pyramide des âges des généralistes wallons a été construite sur base des statistiques INAMI. Ces dernières comptabilisent de nombreux médecins âgés de 65 ans et plus, exerçant une activité réduite voire inexistante. Ces médecins ont été considérés comme inéligibles pour l'enquête et ne figurent pas dans l'échantillon.

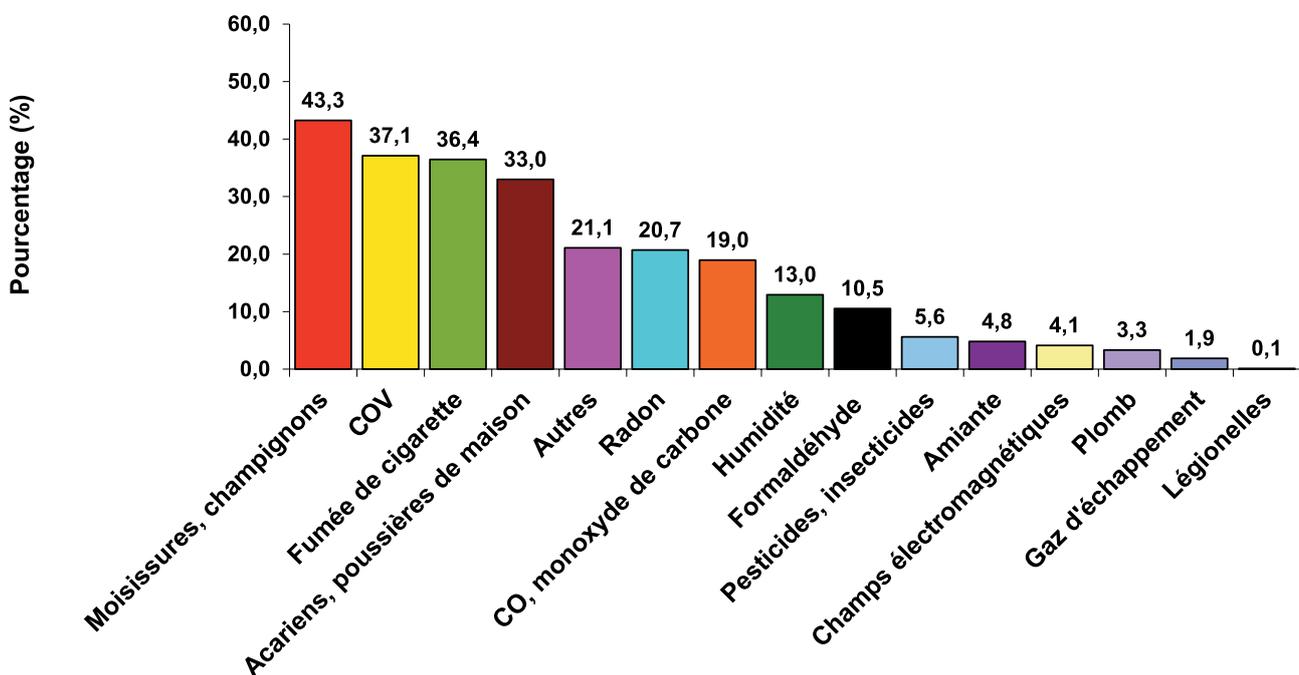
► **Figure 1. Pyramide des âges des médecins répondants et des médecins en Wallonie**



## 3.2. LES POLLUANTS INFLUENÇANT LA SANTÉ

Lorsque les médecins généralistes sont interrogés sur les polluants intérieurs qui influencent selon eux la santé, les champignons et moisissures sont cités en premier (43,3 % des médecins interrogés). Cette réponse est aussi à mettre en relation avec l'humidité (13,0 %) qui est un facteur de croissance des moisissures et champignons. Viennent ensuite les composés organiques volatiles (COV) avec 37,1 %, la fumée de cigarette (36,4 %), les poussières de maisons (33,0 %), le radon (20,7 %) et le monoxyde de carbone (19,0 %). Dans une moindre mesure, le formaldéhyde (10,5 %) apparaît également parmi les plus mentionnés. Quant aux pesticides et insecticides, à l'amiante, aux champs électromagnétiques, au plomb, aux gaz d'échappement ou aux légionnelles, ils sont cités par moins de 10 % des médecins interrogés (figure 2).

► **Figure 2. Polluants intérieurs ayant une influence sur la santé selon les médecins généralistes interrogés**



Les quatre polluants les plus cités ne diffèrent pas d'une province à l'autre, bien que le classement puisse être variable (tableau 3). La seule exception se retrouve dans la province de Namur où le radon prend la place des acariens. Ceci est étonnant puisque la problématique du radon concerne principalement les provinces de Liège et Luxembourg (sols schisteux) mais peut partiellement s'expliquer par des campagnes qui y sont réalisées.

Aucune différence significative n'est observée selon le sexe bien que les femmes apparaissent plus nombreuses à citer les moisissures/champignons ainsi que les COV. Pour les praticiens âgés de 45 à 54 ans, le radon prend la place des acariens.

► **Tableau 3. Polluants les plus cités en fonction de la Province**

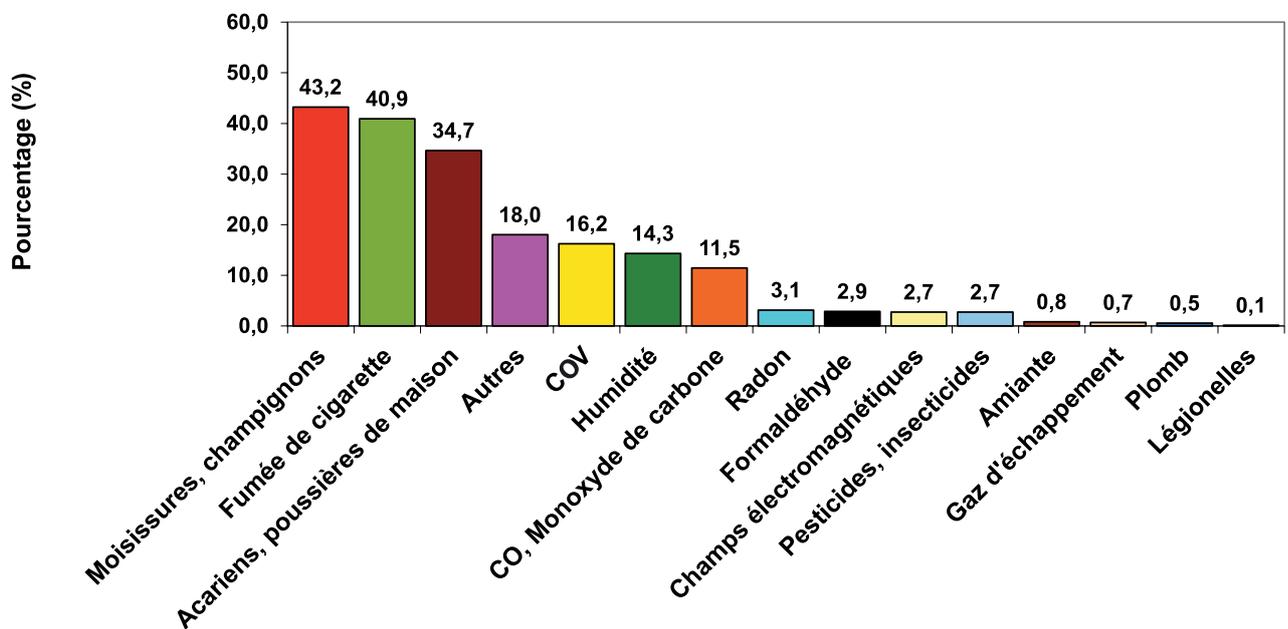
Polluants cités en fonction de la province (les 4 premiers)									
Brabant wallon (n=81)	%	Hainaut (n=196)	%	Liège (n=190)	%	Luxembourg (n=152)	%	Namur (n=130)	%
Moisissures, champignons	48,1	Composés organiques volatiles	43,4	Moisissures, champignons	44,7	Fumée de cigarette	42,1	Moisissures, champignons	57,7
Acariens, poussières de maison	48,1	Moisissures, champignons	36,2	Fumée de cigarette	38,4	Composés organiques volatiles	37,5	Fumée de cigarette	40,8
Composés organiques volatiles	39,5	Fumée de cigarette	28,6	Composés organiques volatiles	36,8	Acariens, poussières de maison	36,2	Radon	30,0
Fumée de cigarette	33,3	Acariens, poussières de maison	27,0	Acariens, poussières de maison	34,7	Moisissures Champignons	35,5	Composés organiques volatiles	26,2

Comme les réponses à cette question étaient spontanées (pas de lecture de liste), le fait de citer un, deux ou trois polluants (trois étaient le maximum retenu) est un reflet indirect de la connaissance et de l'intérêt du généraliste pour les pollutions intérieures. Une majorité de médecins (65 %) cite 3 polluants et ce, dans toutes les provinces (les médecins de la province de Luxembourg étant proportionnellement les plus nombreux à en énoncer trois) alors qu'un médecin sur 10 (11 %) n'en a cité qu'un seul.

Les femmes sont un peu plus nombreuses (71 %) que les hommes (63 %) à énoncer trois polluants. Ce sont les 35-44 ans qui sont les plus nombreux (74 %) à citer 3 polluants, la proportion diminuant avec l'âge pour atteindre 54 % chez les 65 ans et plus.

### 3.3. LES POLLUANTS LES PLUS RENCONTRÉS DANS LA PRATIQUE

► Figure 3. Polluants les plus rencontrés dans la pratique professionnelle (n=764)



Les quatre polluants les plus rencontrés dans la pratique professionnelle des médecins généralistes ne diffèrent pas de ceux cités précédemment. En revanche, l'ordre dans lequel ils sont cités diffère légèrement : les moisissures et champignons restent en première position surtout si on les associe à l'humidité. La fumée de cigarette et les acariens complètent le podium. Si l'on ne tient pas compte des « autres polluants », les COV passent de la 2ème à la 4ème place. Si ces derniers étaient énoncés par 37,1 % des praticiens, seule une moitié les classe parmi les plus rencontrés en pratique. Dans le même ordre d'idée, le radon, cité par un médecin sur cinq, est plus rarement repris parmi les polluants fréquemment rencontrés dans le cadre de leur pratique professionnelle puisque seuls 3,1 % d'entre eux en parlent.

Les 3 polluants les plus rencontrés dans la pratique sont identiques dans les 5 provinces. Ce n'est pas le cas du 4ème : les COV sont cités en Hainaut, à Liège et en Luxembourg, alors que dans le Brabant wallon c'est l'humidité et à Namur le monoxyde de carbone.

On n'observe pas de différence de genre pour les 3 premiers polluants les plus couramment rencontrés mais bien pour le 4ème avec l'humidité pour les hommes et les COV pour les femmes.

Aucune différence n'est observée en fonction de l'âge (les quatre polluants les plus cités sont toujours les moisissures, les acariens et poussières de maison, la fumée de cigarette et les COV) même si leur ordre peut légèrement varier d'une tranche d'âge à l'autre. Chez les plus jeunes médecins, l'humidité apparaît en 4ème place.

De même, le nombre de polluants cités est également réparti sur l'ensemble des médecins généralistes interrogés puisque 31% en énoncent deux voire trois alors que 38% n'en citent qu'un seul. Les moisissures apparaissent d'ailleurs comme le polluant le plus rencontré par l'ensemble des SAMI au cours des visites réalisées.

Les médecins hainuyers sont les plus nombreux à ne citer qu'un seul polluant (50%), cette proportion étant de moitié dans la province de Luxembourg (24%) où ils sont par ailleurs les plus nombreux à en citer trois (41%).

Les plus de 65 ans ont été les moins enclins à citer trois polluants (23%) alors que les plus jeunes l'étaient plus (35%).

### 3.4. QUELLE CONNAISSANCE DU SERVICE ?

Dans toutes les provinces, la moitié au moins des généralistes interrogés connaissent le SAMI/LPI. Toutefois, la situation diffère d'un territoire à l'autre : la province du Hainaut enregistre le pourcentage le plus faible (52 %), contre près de 80% dans les provinces du Luxembourg et du Brabant wallon.

Cette différence semble en partie liée à la proximité de campagnes de communication proposées par les SAMIs.

► **Tableau 4 : Proportion de généralistes connaissant les services d'analyse des milieux intérieurs.**

Variables	n	% Connaissance SAMI/LPI	RP (IC 95%)	p value	Période du courrier envoyé aux médecins
<b>PROVINCE</b>				<b>&lt;0,001</b>	
Brabant wallon	82	78,0	1,52 (1,27-1,81)		Mars et septembre 2011
Hainaut	200	51,5	1,00		Début 2009
Liège	193	63,7	1,24 (1,04-1,47)		Mai 2010
Luxembourg	153	82,4	1,60 (1,37-1,86)		Juin 2011
Namur	132	69,7	1,35 (1,14-1,61)		Informations diverses et régulières mais non spécifiques aux médecins
<b>SEXE</b>				<b>0,76</b>	
Femmes	260	66,5	1,00		
Hommes	473	67,7	1,02 (0,91-1,13)		
<b>AGE</b>				<b>0,05</b>	
< 35	87	65,5	1,18 (0,92-1,53)		
[35-45[	124	75,8	1,37 (1,09-1,72)		
[45-55[	194	66,0	1,19 (0,95-1,50)		
[55-65[	263	67,7	1,22 (0,98-1,52)		
≥ 65	74	55,4	1,00		

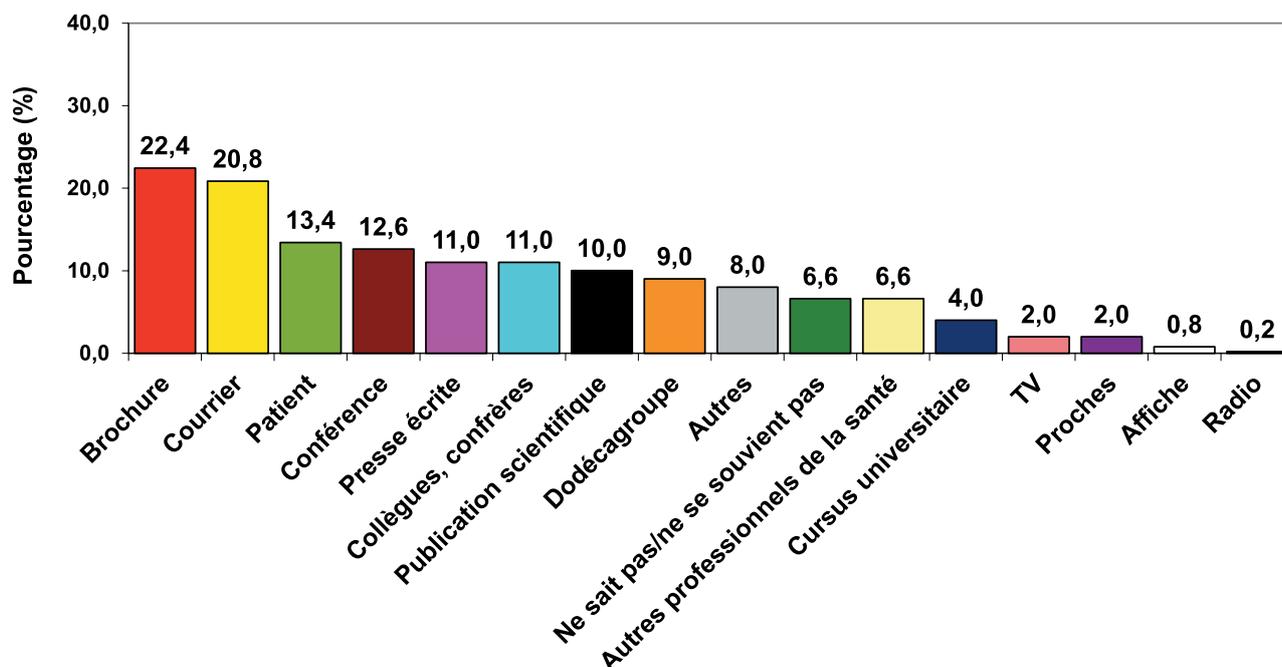
On n'observe pas de différence entre les hommes et les femmes. Par contre, au niveau de l'âge, les plus de 65 ans semblent avoir une moindre connaissance du SAMI/LPI. Toutefois, cette tendance n'est significative qu'avec la tranche 35-44 ans qui apparaît comme la mieux au fait de l'existence de ce service.

La plupart des médecins interrogés n'ayant jamais entendu parler du SAMI/LPI souhaitent néanmoins, après une présentation sommaire du service, recevoir des informations sur ce service. Ce besoin s'exprime essentiellement dans les Provinces de Namur (100%) et de Hainaut (99%) où la connaissance était moindre. Ceci se révèle particulièrement vrai pour la tranche d'âge la plus jeune.

### 3.5. QUELS SONT LES MOYENS DE COMMUNICATION PAR LESQUELS LES MÉDECINS ONT APPRIS L'EXISTENCE DU SERVICE ?

Les moyens de communication par lesquels les généralistes ont appris l'existence du service sont assez variés. Les brochures (22 %) et courriers (21%) arrivent en tête. Suivent ensuite les patients eux-mêmes (13%), les conférences (13%), la presse écrite (11%), leurs confrères (11%), les publications scientifiques (10%) et les dodécagroupes (9%).

► Figure 4. Connaissance du SAMI/LPI selon les vecteurs d'information



Les résultats sont assez variables d'une province à l'autre (tableau 5). Parmi les quatre moyens de communication les plus cités, on retrouve cependant pour une majorité de provinces les brochures et courriers, les patients ainsi que les conférences.

► Tableau 5. Vecteurs d'informations les plus cités par province

Vecteurs d'information en fonction de la province (les 4 premiers)									
Brabant wallon (n=62)	%	Hainaut (n=103)	%	Liège (n=116)	%	Luxembourg (n=126)	%	Namur (n=92)	%
Courrier	33,9	Publication scientifique	26,2	Brochure	18,1	Courrier	44,4	Brochure	29,3
Brochure	19,4	Conférence	24,3	Collègues, confrères	17,2	Brochure	34,9	Patient	15,2
Patient	19,4	Presse écrite	15,5	Patient	15,5	Dodécagroupe ou GLEM	23,0	Courrier	12,0
Conférence	14,5	Ne sait pas/ne se souvient pas	10,7	Conférence	9,5	Autres professionnels de la santé	12,7	Collègues, confrères	12,0

Peu importe le sexe, les brochures, les courriers et les patients sont les plus évoqués. Certaines différences apparaissent cependant selon le genre. Ainsi, les femmes citent plus les patients comme source d'information.

Les plus jeunes praticiens ont pris connaissance des SAMI/LPI principalement par le biais de courriers ou lors de leur cursus universitaire (pour les moins de 35 ans). Les 35-44 ans citent également les dodécagroupes. Les 45-64 ans, connaissent, quant à eux, le service majoritairement par le biais des brochures et courriers tandis que les plus de 65 ans, semblent utiliser des canaux différents, comme les conférences ou la presse écrite.

Les résultats peuvent cependant avoir été influencés par la tenue de campagnes d'information proche de l'enquête comme en Province du Luxembourg où un courrier avait été envoyé à l'ensemble des médecins quelques semaines auparavant.

### 3.6. QUELLE UTILISATION ?

La moitié (53 %) des médecins connaissant les SAMI/LPI ont déjà prescrit une visite. Ce chiffre varie entre provinces, allant de 37 % dans le Hainaut à 58 % dans le Brabant wallon et Namur.

Il n'y a pas de différence significative en fonction du sexe et de l'âge bien que les médecins généralistes âgés de 35 à 54 ans semblent être les plus nombreux à avoir prescrit une visite.

Tableau 6. Connaissance et utilisation des SAMI/LPI (n = nombre de médecins connaissant les SAMI/LPI)

Variables	n	%
<b>TOTAL (n=500)</b>		
Connaît mais jamais prescrit	235	47,0
Connaît et déjà prescrit	265	53,0
Prescrit dans les 12 derniers mois	152	30,4
<b>BRABANT WALLON (n=63)</b>		
Connaît mais jamais prescrit	26	41,3
Connaît et déjà prescrit	37	58,7
Prescrit dans les 12 derniers mois	28	44,4
<b>HAINAUT (n=102)</b>		
Connaît mais jamais prescrit	64	62,7
Connaît et déjà prescrit	38	37,2
Prescrit dans les 12 derniers mois	19	18,6
<b>LIEGE (n=117)</b>		
Connaît mais jamais prescrit	53	45,3
Connaît et déjà prescrit	64	54,7
Prescrit dans les 12 derniers mois	28	23,9
<b>LUXEMBOURG (n=126)</b>		
Connaît mais jamais prescrit	53	42,0
Connaît et déjà prescrit	73	47,8
Prescrit dans les 12 derniers mois	39	31,0
<b>NAMUR (n=92)</b>		
Connaît mais jamais prescrit	39	42,4
Connaît et déjà prescrit	53	57,6
Prescrit dans les 12 derniers mois	38	41,3

Parmi les généralistes qui connaissent ces services, 30 % en ont fait usage dans les 12 derniers mois. Dans les Provinces de Namur et du Brabant wallon, ce chiffre est supérieur à 40 % alors qu'il est de 19 % chez les médecins hainuyers.

Si l'on considère les médecins ayant déjà prescrit au moins une visite du SAMI, plus de la moitié (57%) y ont fait appel durant les 12 derniers mois. C'est dans le Brabant wallon que cette proportion se révèle la plus importante alors qu'elle est de 44 % en Province de Liège.

On n'observe pas de différence entre hommes et femmes. Les médecins plus jeunes sont plus nombreux à avoir prescrit une visite dans les 12 derniers mois que les plus âgés.

Parmi les prescripteurs de visites du SAMI/LPI au cours de l'année écoulée, la majorité y ont généralement fait appel une ou deux fois. Néanmoins, certains y ont eu recours plus fréquemment (jusqu'à cinq pour l'un d'entre eux) durant les 12 mois précédant l'enquête.

► **Tableau 7. Nombre de prescriptions, par médecin, sur les douze derniers mois**  
(N= nombre de visites prescrites dans la Province par les médecins généralistes répondants)

		Nombre de visites					N Total
		1	2	3	4	5	
<b>PROVINCE</b>	B W	17	8	2	1	0	<b>43</b>
	Hainaut	10	8	1	0	0	<b>29</b>
	Liège	15	9	3	0	1	<b>47</b>
	Lux	22	14	3	0	0	<b>59</b>
	Namur	23	12	1	2	0	<b>58</b>
<b>SEXE</b>	Femmes	32	14	1	2	1	<b>76</b>
	Hommes	54	32	9	1	0	<b>149</b>
<b>AGE</b>	< 35	14	6	3	0	0	<b>35</b>
	[35-45[	18	9	3	1	0	<b>49</b>
	[45-55[	18	22	2	0	1	<b>73</b>
	[55-65[	27	14	1	2	0	<b>66</b>
	≥ 65	8	0	1	0	0	<b>11</b>

Les médecins ayant déjà utilisé les services du SAMI/LPI l'ont majoritairement fait à leur propre initiative (54%) même si plus d'un sur quatre (28%) a prescrit la visite sur demande du patient.

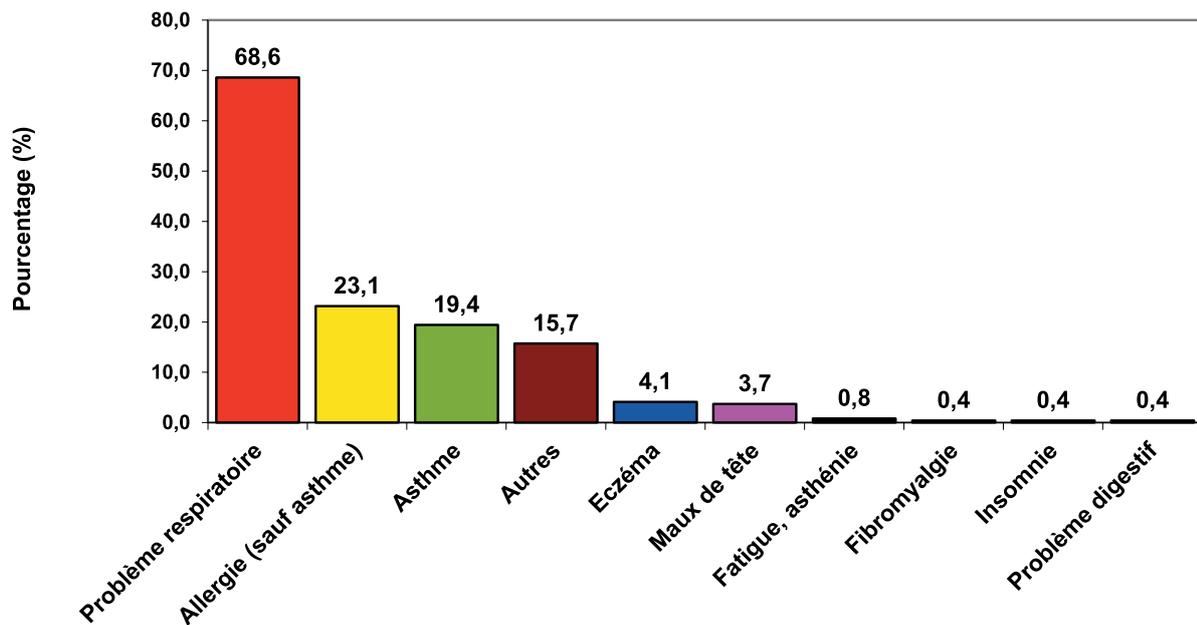
19% ont également déclaré avoir prescrit certaines visites à leur initiative et d'autres à la demande du patient.



### 3.7. POUR QUELS PROBLÈMES DE SANTÉ ?

Dans la majorité des cas (69%), les médecins font appel au SAMI/LPI pour des problèmes respiratoires. Viennent ensuite les allergies (23%) et l'asthme (20%) Mais ces motifs exprimés se recouvrent partiellement.

► **Figure 5. Problèmes de santé les plus fréquents lors d'une prescription de la visite du SAMI/LPI**



Ces trois problèmes reviennent pour les 5 provinces wallonnes mais l'ordre peut varier. En Brabant wallon, les allergies viennent avant les problèmes respiratoires alors que dans les provinces de Luxembourg et Namur l'asthme se place avant les allergies.

► **Tableau 8. Problèmes de santé rencontrés en fonction de la province**

Problèmes de santé rencontrés en fonction de la province (les 4 premiers)									
Brabant Wallon (n=37)	%	Hainaut (n=35)	%	Liège (n=62)	%	Lux (n=60)	%	Namur (n=48)	%
Allergie (sauf asthme)	51.4	Problème respiratoire	60.0	Problème respiratoire	67.7	Problème respiratoire	83.3	Problème respiratoire	77.1
Problème respiratoire	40.5	Allergie (sauf asthme)	31.4	Allergie (sauf asthme)	21.0	Asthme	20.0	Asthme	18.8
Asthme	27.0	Asthme	11.4	Asthme	19.4	Allergie (sauf asthme)	18.3	Allergie (sauf asthme)	4.2
Eczéma	21.6	Maux de tête	5.7	Maux de tête	1.6	Maux de tête	8.3	Maux de tête	2.1

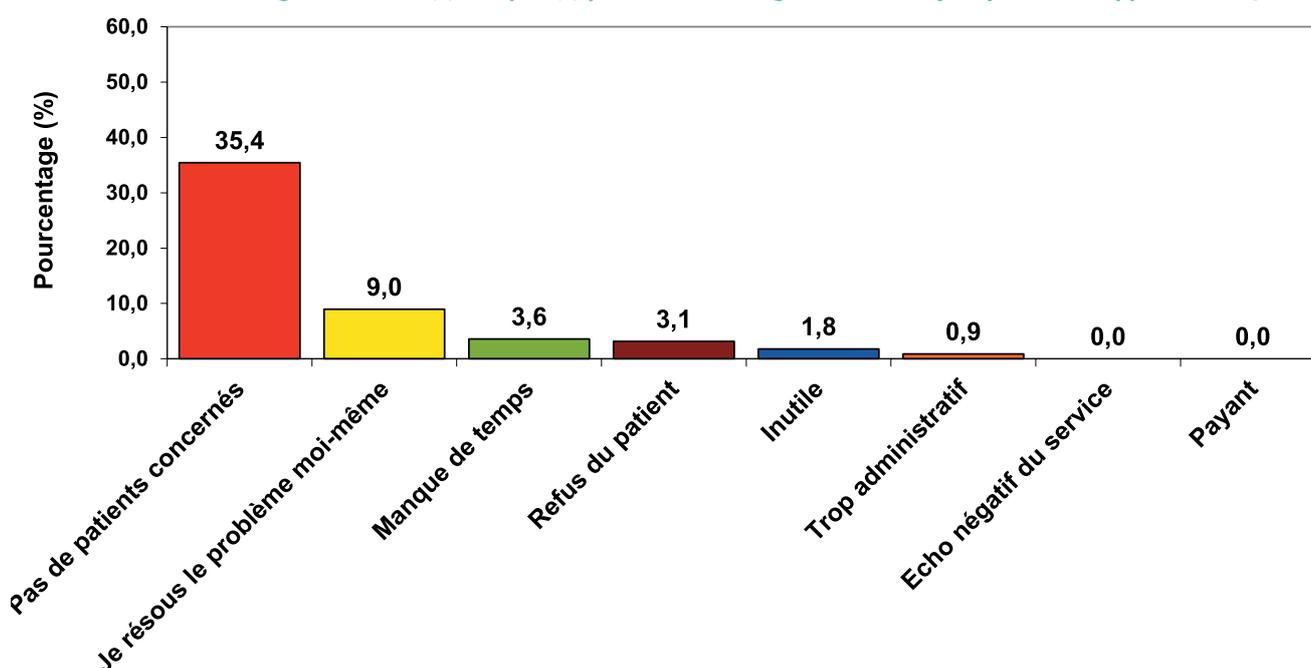
Aucune différence n'est observée selon le genre du médecin ni suivant son âge quant aux 3 problèmes de santé les plus rencontrés bien que la tranche des 55-65 ans place l'asthme avant les allergies.

### 3.8. POUR QUELLES RAISONS N'Y AVOIR JAMAIS FAIT APPEL ?

Dans l'ensemble des provinces, la réponse la plus évoquée (35,4 %) quant aux raisons de n'avoir jamais fait appel aux services des SAMI/LPI est l'absence de patients concernés. Un médecin sur dix préfère résoudre les problèmes lui-même (9%). Il faut également noter que la qualité du service ou son accessibilité ne sont que rarement cités. Ainsi, le coût ou un écho négatif n'ont jamais été évoqués.

La rubrique « autres », qui concerne 45,7 % des répondants n'a pas pu être analysée.

► Figure 6. Raison(s) évoquée(s) par les médecins généralistes n'ayant jamais fait appel au SAMI/LPI



Les résultats diffèrent légèrement d'une province à l'autre. L'absence de patient concerné se révèle toujours la raison première. Si, dans le Hainaut, le refus du patient constitue la deuxième raison (6,5%) dans les autres provinces, les médecins ont déclaré résoudre les problèmes par eux-mêmes. Le manque de temps se retrouve également dans une majorité de provinces.

► Tableau 9. Raisons d'une non prescription par province

Raisons d'une non prescription d'une visite SAMI/LPI en fonction de la province (les 4 premiers)									
Brabant wallon (n=22)	%	Hainaut (n=62)	%	Liège (n=48)	%	Luxembourg (n=52)	%	Namur (n=39)	%
Pas de patient concerné	31,8	Pas de patient concerné	53,2	Pas de patient concerné	22,9	Pas de patient concerné	28,8	Pas de patient concerné	35,9
Résous les problèmes par moi-même	31,8	Refus du patient	6,5	Résous les problèmes par moi-même	8,3	Résous les problèmes par moi-même	11,5	Résous les problèmes par moi-même	5,1
Manque de temps	13,6	Inutile	3,2	Refus du patient	4,2	Manque de temps	3,8	Manque de temps	5,1
Inutile	4,5	Trop administratif	1,6	Manque de temps	2,1	Refus du patient	1,9	Inutile	2,6

Quels que soient l'âge et le genre du médecin interrogé, les deux réponses les plus citées ne varient pas : l'absence de patient concerné et la possibilité de résoudre soi-même le problème. Viennent ensuite, dans une moindre mesure (<5%) le manque de temps et, l'inutilité chez les hommes ; le refus du patient et les tâches administratives chez les femmes.

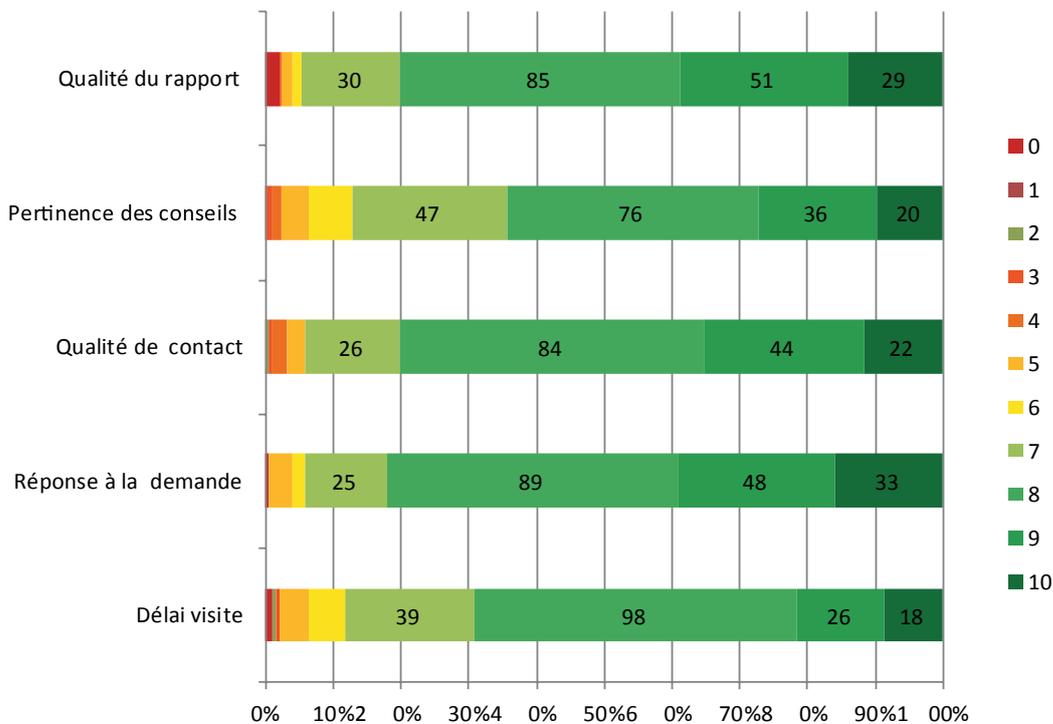
<sup>1</sup> Dans la province de Luxembourg, le service fut initialement payant, ce n'est plus le cas actuellement.

### 3.9. SATISFACTION PAR RAPPORT AUX PRESTATIONS DES SAMI/LPI

La satisfaction par rapport aux prestations des SAMIs /LPI repose sur 5 dimensions : le délai pour l'obtention de la visite, la qualité du rapport, la pertinence et la faisabilité des conseils, la qualité du contact avec le patient et l'adéquation du service à la demande des médecins.

La figure n° 7 montre que plus de 90% des médecins interrogés attribuent une cote d'au moins 8 sur 10 à chacune des dimensions envisagées sauf à deux d'entre elles qui obtiennent un score juste sous la barre des 90%: les «moins bonnes» cotes sont d'une part la pertinence/ faisabilité des conseils donnés et le délai pour obtenir la visite. Le problème de la pertinence/faisabilité des conseils est en bonne partie liée au fait que les personnes n'ont pas toujours les moyens de remédier au problème identifié. Quant au délai, il est sans doute lié à la taille des équipes.

Figure 7. Pourcentage de médecins accordant une cote de 0 à 10 sur chacune des échelles de qualité envisagée



Un score global a été calculé lorsque le généraliste avait répondu aux 5 items, ce qui était le cas pour 173 médecins sur les 265 ayant déjà fait appel au service.

Globalement, les médecins se montrent satisfaits puisque la moyenne en Wallonie est de 8,0 (sur 10). On n'observe pas de différence significative entre provinces même si cet indice de satisfaction varie entre 7,8 en Province de Liège et 8,4 dans le Brabant wallon.

► **Tableau 10. Score de satisfaction des médecins prescripteurs**

Variables	n	P25-P75	Min-Max
<b>ECHANTILLON TOTAL</b>	173	8,0 (7,6-8,6)	4,8-10,0
<b>PROVINCE</b>			
Brabant wallon	25	8,4 (7,6-9,0)	6,6-10,0
Hainaut	31	8,0 (8,0-9,0)	7,0-10,0
Liège	33	7,8 (7,0-8,4)	5,0-9,0
Luxembourg	41	8,2 (8,0-9,0)	5,8-10,0
Namur	43	8,0 (7,4-8,4)	4,8-10,0
<b>SEXE</b>			
Femmes	57	8,0 (7,6-8,6)	5,0-10,0
Hommes	111	8,0 (7,6-8,6)	4,8-10,0
<b>AGE</b>			
< 35	13	8,2 (8,0-8,4)	7,2-9,2
[35-45[	34	8,0 (7,4-8,8)	4,8-10,0
[45-55[	49	8,2 (7,6-8,8)	5,0-10,0
[55-65[	60	8,0 (7,3-8,4)	5,8-10,0
≥ 65	15	8,0 (7,8-8,4)	7,4-10,0

Aucune différence n'est observée entre hommes et femmes, ni en fonction de l'âge du prescripteur.

### 3.10. RECOURS FUTURS AU SAMI/LPI

Qu'ils aient déjà fait appel ou non au SAMI/LPI, la question de savoir s'ils envisageraient d'y avoir recours dans le futur a été posée à tous les répondants. Lorsque ceux-ci n'avaient jamais entendu parler de ce service, quelques mots d'explication leur étaient donnés avant de les interroger.

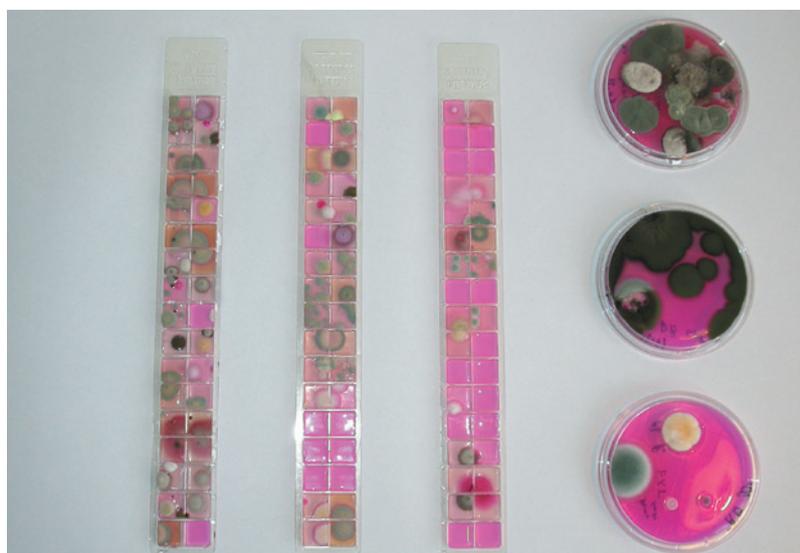
► **Tableau 11. Part des répondants envisageant de faire appel au SAMI/LPI dans l'avenir**

Variabiles	n	% avenir	RP (IC95%)
<b>PROVINCE</b>			
Brabant wallon	74	89,2	1,00
Hainaut	193	98,4	1,10 (1,02-1,20)
Liège	185	96,8	1,08 (1,00-1,18)
Luxembourg	146	98,6	1,11 (1,02-1,20)
Namur	127	97,6	1,09 (1,01-1,19)
<b>SEXE</b>			
Femmes	248	97,2	1,00 (0,97-1,03)
Hommes	454	97,1	1,00
<b>AGE</b>			
< 35	84	98,8	1,05 (0,98-1,12)
[35-45[	122	100,0	1,06 (1,00-1,13)
[45-55[	186	97,8	1,04 (0,98-1,11)
[55-65[	250	96,4	1,02 (0,96-1,09)
≥ 65	69	94,2	1,00
≥ 65	15	8,0 (7,8-8,4)	7,4-10,0

De manière générale, la réponse a été positive puisque 97% des médecins interrogés ont déclaré qu'ils envisageraient de faire ou refaire appel au SAMI/LPI.

Dans la province de Brabant wallon, cette proportion est cependant plus faible (89%). Elle se différencie ainsi sensiblement des autres provinces wallonnes à l'exception de Liège avec laquelle la différence n'est pas significative.

Par contre aucune différence significative de genre ou d'âge n'est observée.



### 3.11. DISPOSER D'UN FORMULAIRE UNIQUE DE PRESCRIPTION

► **Tableau 12. Proportion de généralistes qui souhaitent un formulaire unique de prescription**

Variabes	n	% formulaire prescription	RP (IC95%)	p valeur
<b>PROVINCE</b>				<0,001
Brabant wallon	74	78,4	1,03 (0,89-1,19)	
Hainaut	188	89,9	1,18 (1,08-1,30)	
Liège	187	75,9	1,00	
Luxembourg	147	91,8	1,21 (1,10-1,33)	
Namur	129	96,9	1,28 (1,17-1,39)	

La plupart des médecins généralistes souhaitent disposer d'un formulaire unique de prescription (87%). La différence entre les provinces peut cependant être importante. Ainsi, en Province de Namur, 97% des médecins considèrent positivement cette initiative contre 76% des généralistes liégeois. Aucune différence n'est observée en fonction de l'âge ou du sexe.

Par rapport à la forme que pourrait prendre ce formulaire les avis sont partagés, même si pour l'ensemble des Provinces (à l'exception de celle du Luxembourg), la forme papier a la préférence des médecins ayant répondu positivement à la création du formulaire unique de prescription.

► **Tableau 13. Forme que les médecins souhaiteraient voir prendre au formulaire unique (chez les interviewés ayant exprimé leur intérêt par rapport à sa création)**

Variabes	n	Papier	Electronique	Peu importe	non
<b>PROVINCE</b>					
Brabant wallon	66	26	18	12	10
Hainaut	182	107	44	14	16
Liège	177	88	52	0	38
Luxembourg	144	59	62	3	11
Namur	124	79	41	0	4

Dans le cadre de la convention liant la Wallonie à l'Association des provinces Wallonne (APW), cette dernière a mis à la disposition des médecins un formulaire de demande d'intervention ([www.apw.be](http://www.apw.be) en annexe dans ce document).

## 4. DISCUSSION ET CONCLUSIONS

Pouvoir joindre les médecins généralistes et obtenir leur adhésion se sont révélés les principales difficultés rencontrées lors de cette enquête. De 3 à 6 essais ont été nécessaires pour remplir un questionnaire suivant la province considérée. La période choisie pour mener l'enquête est certainement en partie responsable, les mois d'été voyant une partie des praticiens partir en vacances. Ceci s'ajoute aux sollicitations importantes auxquelles les généralistes sont quotidiennement confrontés.

Au niveau des résultats, on peut conclure que, si une majorité de médecins ont connaissance du service proposé par les SAMI/LPI, des efforts sont encore à fournir. Les résultats diffèrent d'une province à l'autre et c'est dans le Hainaut et à Liège qu'il reste le plus de praticiens à toucher. Ces Provinces sont également celles où le nombre de généralistes est le plus élevé, ce qui multiplie le travail de sensibilisation et peut expliquer ces résultats. Les généralistes plus jeunes semblent mieux informés que les plus âgés.

La moitié des médecins connaissant les SAMI/LPI ont déjà fait appel à ce service, et ce principalement pour des problèmes respiratoires et allergiques. Quelle que soit la province, l'appréciation du service fourni est globalement positive. Tout comme l'image véhiculée par les services puisque aucun médecin n'a évoqué une réputation négative comme motif de non recours.

Il est intéressant de constater que les répondants, qu'ils aient ou non fait appel au SAMI/LPI, envisagent majoritairement de pouvoir y avoir recours dans le futur.

Quant aux connaissances des médecins généralistes en termes de pollutions intérieures, les plus jeunes (35-44 ans) et les femmes sont plus enclins à pouvoir en citer trois. Les polluants les plus cités sont également ceux qui sont les plus rencontrés lors de leur pratique quotidienne.

L'une des questions de départ de cette enquête était de savoir si les médecins souhaitaient ou non la création d'un formulaire unique de prescription pour les visites SAMI/LPI. L'intérêt exprimé pour cette démarche est grand puisque plus de 80% des répondants ont répondu positivement. A l'exception des Luxembourgeois, un formulaire-papier est préféré à une forme dématérialisée (qui a été mis depuis lors sur le site de l'APW).

Cette enquête fait l'objet d'une deuxième collaboration entre les observatoires wallons (après l'enquête portant sur les conditions d'entrée en maisons de repos et en maison de repos et de soins). Cette démarche a été l'occasion de mettre en pratique les acquis de l'expérience précédente d'une part et de souligner, d'autre part, l'importance d'un travail en réseau permettant aux plus jeunes structures d'observation de profiter de l'expérience des autres tout en maximisant les ressources humaines disponibles sur le terrain.



## FORMULAIRE DE DEMANDE D'INTERVENTION DU SAMI/LPI

### IDENTIFICATION DU MÉDECIN PRESCRIPTEUR :

Nom :

Prénom :

Adresse du cabinet :

Numéro INAMI :

Coordonnées téléphoniques (fixe et GSM) :

Adresse électronique :

### IDENTIFICATION DU PATIENT :

Nom :

Prénom :

Age :

Adresse :

Province :

Coordonnées téléphoniques (fixe et GSM) :

### SYMPTÔMES RENCONTRÉS (plusieurs réponses sont possibles) :

- Allergie(s)
- Problèmes respiratoires
- Problèmes dermatologiques
- Problèmes digestifs
- Céphalées
- Troubles non spécifiques
- Autre (Si autre, précisez) :

### POLLUANT(S) SUSPECTÉ(S) (plusieurs réponses sont possibles) :

### ÉVENTUELLES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES UTILES AU TRAITEMENT DE LA DEMANDE :

## 5. CONTACTS

### Observatoires de la santé

- Observatoire de la Santé du Hainaut  
Rue de St Antoine, 1 - 7021 HAVRE  
Tél. : 065/87.96.00  
E-mail : [observatoire.sante@hainaut.be](mailto:observatoire.sante@hainaut.be)  
[www.hainaut.be/sante/osh](http://www.hainaut.be/sante/osh)  
<http://osh.hainaut.be>
- Province du Brabant wallon  
Direction d'administration de la cohésion sociale et de la santé  
Parc des Collines-Bâtiment Archimède  
Avenue Einstein, 2 - 1300 WAVRE  
Tél.: 010/23.61.85  
E-mail : [sante@brabantwallon.be](mailto:sante@brabantwallon.be)  
[www.brabantwallon.be](http://www.brabantwallon.be)
- Province de Liège - Santé et qualité de vie  
rue de Wallonie, 28 - 4460 Grâce-Hollogne  
Tel: 04/237.94.84  
E-mail : [observatoire.sante@provincedeliege.be](mailto:observatoire.sante@provincedeliege.be)  
[www.provincedeliege.be/sante](http://www.provincedeliege.be/sante)
- Observatoire de la Santé de la Province de Luxembourg  
Rue de la Station, 49 - 6900 Marloie  
Tél : 084/31.05.05  
E-mail : [obs.sante@province.luxembourg.be](mailto:obs.sante@province.luxembourg.be)  
[www.province.luxembourg.be](http://www.province.luxembourg.be)
- Cellule Observation de la santé, du Social et du Logement de la Province de Namur  
Rue M. Bourtonbourt, 2 - 5000 NAMUR  
Tél : 081/77.50.33  
E-mail : [secretariat.observation@province.namur.be](mailto:secretariat.observation@province.namur.be)  
[www.province.namur.be](http://www.province.namur.be)
- Observatoire Wallon de la Santé  
Avenue Bovesse, 100 - 5100 NAMUR (Jambes)  
Tél. : 081/32.72.11 ou 081/32.73.34  
E-mail : [observatoire.sante@spw.wallonie.be](mailto:observatoire.sante@spw.wallonie.be)  
<http://socialsante.wallonie.be>

### Services d'analyse des milieux intérieurs

- Laboratoire d'étude et de prévention des pollutions intérieures (LPI)  
Hainaut vigilance Sanitaire  
Boulevard Sainctelette, 55 - 7000 MONS  
Tél : 065/40.36.10  
E-mail : [hvs.lpi@hainaut.be](mailto:hvs.lpi@hainaut.be)  
[www.hainaut.be/sante/hvs](http://www.hainaut.be/sante/hvs)
- SAMI - Province du Brabant Wallon  
Direction d'administration de la cohésion sociale et de la santé  
Parc des Collines-Bâtiment Archimède  
Avenue Einstein, 2 - 1300 WAVRE  
Tél : 010/23.62.02  
E-mail : [sami.bw@brabantwallon.be](mailto:sami.bw@brabantwallon.be)  
[www.brabantwallon.be](http://www.brabantwallon.be)
- SAMI de la Province de Liège,  
33 rue Darchis - 4000 Liège  
Tél : 04/230 48 22  
E-mail : [sami@provincedeliege.be](mailto:sami@provincedeliege.be)  
[www.provincedeliege.be/sante](http://www.provincedeliege.be/sante)
- SAMI - Lux  
Rue de la Station, 49 - 6900 Marloie  
Tél : 084/31.05.03  
E-mail : [samilux@province.luxembourg.be](mailto:samilux@province.luxembourg.be)  
[www.province.luxembourg.be](http://www.province.luxembourg.be)
- SAMI-province de Namur  
Rue Lelièvre, 6 - 5000 NAMUR  
Tél : 081/77.67.14  
E-mail : [logement@province.namur.be](mailto:logement@province.namur.be)  
[www.province.namur.be](http://www.province.namur.be)

### Santé environnement au SPW :

- Guichet unique environnement-santé du SPW



E-mail : [cpes@spw.wallonie.be](mailto:cpes@spw.wallonie.be)  
<http://www.wallonie.be/fr/guide/guide-services/1138>

- Direction de la santé environnementale ( DGO5 du SPW)  
Avenue Bovesse, 100 - 5100 Jambes  
Tél : 081/32.72.68  
E-mail : [Environnement.sante@spw.wallonie.be](mailto:Environnement.sante@spw.wallonie.be)  
<http://socialsante.wallonie.be>



## COORDONNÉES DES PARTENAIRES



Observatoire de la Santé du Hainaut  
[observatoire.sante@hainaut.be](mailto:observatoire.sante@hainaut.be)  
[www.hainaut.be/sante/osh](http://www.hainaut.be/sante/osh)  
<http://osh.hainaut.be>



Province de Liège - Santé et qualité de vie  
[observatoire.sante@provincedeliege.be](mailto:observatoire.sante@provincedeliege.be)  
[www.provincedeliege.be/sante](http://www.provincedeliege.be/sante)



Observatoire de la santé de la Province de Luxembourg  
[obs.sante@province.luxembourg.be](mailto:obs.sante@province.luxembourg.be)  
[www.province.luxembourg.be](http://www.province.luxembourg.be)



Cellule Observation de la santé, du Social et du Logement de la Province de Namur  
[secretariat.observation@province.namur.be](mailto:secretariat.observation@province.namur.be)  
[www.province.namur.be](http://www.province.namur.be)



Province du Brabant wallon  
[sante@brabantwallon.be](mailto:sante@brabantwallon.be)  
[www.brabantwallon.be](http://www.brabantwallon.be)



Observatoire Wallon de la Santé  
[observatoire.sante@spw.wallonie.be](mailto:observatoire.sante@spw.wallonie.be)  
<http://socialsante.wallonie.be>

Dépôt légal : D/2012/11802/87  
 ISBN : 978-2-8056-0101-9